

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES 13^{ème} Rapides de Gouesnou

*

Article 1 : Présentation

L'Échiquier Gouesnousien organise les 13^{èmes} Rapides de Gouesnou le 28 septembre 2025 de 9h00 à 17h30.

Lieu des rencontres : Centre Henri Queffelec rue de Reichstett 29850 Gouesnou

Cet Open est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- **Comportement correct exigé**
- Être licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. (si la licence peut être prise sur place, le joueur devra fournir un certificat médical au club organisateur) ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- 13^{ème} Rapide de Gouesnou (homologation n° 68302,), ouvert à tous sans condition d'âge ou d'ELO.
- ▪ 13^{ème} Rapide jeunes de Gouesnou (homologation BRE n° 68245), ouvert aux jeunes jusqu'aux U14 inclus, Pour les U12 et les U14 les 2 elos lent et rapide doivent être strictement inférieur à 1500 le jour de la compétition (pas de condition pour les plus jeunes)
- Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 : Règles et Appariements

L'annexe A.5 sur le jeu rapide s'applique pour l'intégralité du tournoi.

En dehors de ce point, les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les Appariements et classements sont assistés par ordinateur (programme SHARLY CHESS 3.11).

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE). Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

Article 3 : Cadence

Cadence : 17min avec un incrément de 3s par coup depuis le début.

Article 4 : Horaires

Pointage : 9h00 - 9h30

Horaire rondes : Dimanche 28 sept. 2025

- 1^{ère} ronde : **10h00**
- 2^{ème} ronde : **10h55**
- 3^{ème} ronde : **11h50**
- 4^{ème} ronde : **13h30**
- 5^{ème} ronde : **14h25**
- 6^{ème} ronde : **15h20**
- 7^{ème} ronde : **16h15**
- Cérémonie : **17h15**

Ouverture de la salle 1 heure avant les rondes.

Accueil des participants :

Dimanche 28 sept. à partir de 9h

Tout joueur se présentant après 9h45 ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Adultes : 15 € Jeunes : .8 €

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par tranches ELO,
- Prix spéciaux.

Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par tranche ELO.

La liste des prix sera affichée entre la ronde 3 et 4.

Article 6 : Classement

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = $\frac{1}{2}$, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, le Buchholz puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

Article 7 : Forfaits

Le délai de forfait est de 17 min.

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 8 : Dispositions particulières

Les nulles par accord mutuel sont autorisées sans restriction.

Après chaque ronde, les deux joueurs/joueuses sont tenus/tenues de saisir leur résultat ; en cas de non respect de cette règle, le score de la rencontre pourra être un double forfait.

On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 :

Arbitre Principal : Laurent LECORNU (Arbitre Fédéral Elite 1)

Arbitres Adjoints :

Article 12 : Jury d'appel

Jury d'appel : Il est constitué avant le début de la première ronde et est affiché en annexe dans la salle de tournoi.

Article 13 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 14 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

Laurent LECORNU

L'Organisateur

Mathieu THIERY

L'ÉCHIQUEUR GUESNOUSIEN
guesnouechece@gmail.com
http://echiquierguesnousien.fr

